

2026 - 45
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PARIGNÉ SUR BRAYE

Séance du 2 juin 2026

Nombre de membres afférents au CM	: 15	Date d'affichage de la convocation	: 26 mai 2026
En exercice	: 15	Date de convocation	: 26 mai 2026
Qui ont pris part	: 14	Date d'affichage de la délibération	: 05 juin 2026
Pouvoirs :	: 01		

Présents : M. DOYEN Daniel, Mme FOUILLET Danielle, M. HIGNET François, Mme BETTON Yolande, Mme GOUGEON Stéphanie, Mme SEVIN Chantal, M. CERISIER Didier, M. FOUCHER Yannick, M GESLIN Dominique, M. FAUCON Jérémy, M. FOURREAU Richard, Mme PICHARD Ludivine, Mme TROUSSIER Laëtitia et Mme GUYARD Sabrina.

Absent excusé : M. GUESDON Bertrand

Pouvoir : M. GUESDON Bertrand a donné pouvoir à Mme BETTON Yolande,

M. FAUCON Jérémy a été nommé secrétaire de séance.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT CLASSE ULIS -LAVAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la ville de Laval sollicite une participation financière pour les frais de scolarité d'un élève domicilié à Parigné-sur-Braye en situation de handicap et scolarisé en classe ULIS à l'École de Thévalles à Laval au titre de l'année 2025/2026 :

La participation aux frais de fonctionnement s'élève à :

1 élève en ULIS : 386 €

Soit un total : 386 €

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à signer le mandat concernant la participation pour les frais de scolarité classe ULIS de la ville de LAVAL, d'un montant de 386 € ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

Le Secrétaire de Séance,
M. FAUCON Jérémy

Fait à PARIGNÉ SUR BRAYE
et délibéré le 02 juin 2026
Pour copie conforme,
Le Maire,
Daniel DOYEN



DÉPARTEMENT MAYENNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2026-46
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PARIGNÉ SUR BRAYE

Séance du 2 juin 2026

Nombre de membres afférents au CM : 15
 En exercice : 15 Date d'affichage de la convocation : 26 mai 2026
 Qui ont pris part : 14 Date de convocation : 26 mai 2026
 Pouvoirs : 01 Date d'affichage de la délibération : 05 juin 2026

Présents : M. DOYEN Daniel, Mme FOUILLET Danielle, M. HIGNET François, Mme BETTON Yolande, Mme GOUGEON Stéphanie, Mme SEVIN Chantal, M. CERISIER Didier, M. FOUCHER Yannick, M. GESLIN Dominique, M. FAUCON JérémY, M. FOURREAU Richard, Mme PICHARD Ludivine, Mme TROUSSIER Laëtitia et Mme GUYARD Sabrina.

Absent excusé : M. GUESDON Bertrand

Pouvoir : M. GUESDON Bertrand a donné pouvoir à Mme BETTON Yolande,

M. FAUCON JérémY a été nommé secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET COMMUNAL N°1

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une décision modificative du budget doit être prise afin de comptabiliser l'amortissement du bien 2022-20415-CANDELABRES sur le chapitre 042 en dépenses d'ordre budgétaire (section fonctionnement) et au chapitre 040 (section investissement) pour une recette d'ordre budgétaire. Il convient de prendre la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre/Article/Compte	Dépenses	Recettes	Article/Compte	Dépenses	Recettes
023	-1041.23 €		021		-1041.33 €
681-042	1041.23 €		2804182-040		1041.33 €
Total DM fonctionnement	0 €	0 €	Total DM investissement	0 €	0 €

Après délibérations et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°1 du budget communal.

Fait à PARIGNÉ SUR BRAYE

et délibéré le 2 juin 2026

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance

M. FAUCON JérémY

Le Maire,

Daniel DOYEN



DEPARTEMENT : MAYENNE**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**

N° 2026 - 47
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PARIGNE SUR BRAYE

Séance du 2 juin 2026

Nombre de membres afférents au CM : 15
En exercice : 15 **Date d'affichage de la convocation : 26 mai 2026**
Qui ont pris part : 14 **Date de convocation : 26 mai 2026**
Pouvoirs : 01 **Date d'affichage de la délibération : 05 juin 2026**

Présents : M. DOYEN Daniel, Mme FOUILLET Danielle, M. HIGNET François, Mme BETTON Yolande, Mme GOUGEON Stéphanie, Mme SEVIN Chantal, M. CERISIER Didier, M. FOUCHER Yannick, M GESLIN Dominique, M. FAUCON Jérémy, M. FOURREAU Richard, Mme PICHARD Ludivine, Mme TROUSSIER Laëtitia et Mme GUYARD Sabrina.

Absent excusé : M. GUESDON Bertrand

Pouvoir : M. GUESDON Bertrand a donné pouvoir à Mme BETTON Yolande,

M. FAUCON Jérémy a été nommé secrétaire de séance.

TARIFS DES SORTIES DU CENTRE DE LOISIRS – SORTIES ÉTÉ 2026

Mme FOUILLET Danielle présente aux conseillers municipaux les tarifs qui seront demandés aux familles dont les enfants participent aux sorties cet été :

Sorties	Date	Participation famille
Natural Parc (Orée d'Anjou)	23/07/2026	20 €/enfant
Piscine Evron	09/07/2026 et 28/07/2026	8 €/enfant
Piscine Evron	28/08/2026	8 €/enfant
Sortie Centre équestre La Galesnerie	16/07/2026	10 €/enfant

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les tarifs détaillés ci-dessus pour la participation des familles aux sorties des vacances estivales 2026.

La Secrétaire de Séance,
M. FAUCON Jérémy

Fait à PARIGNE SUR BRAYE
et délibéré le 02 juin 2026
Pour copie conforme
Le Maire,
Daniel DOYEN



**DEPARTEMENT : MAYENNE
REPUBLIQUE FRANCAISE**

**N° 2026-48
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PARIGNE SUR BRAYE
Séance du 2 juin 2026**

Nombre de membres afférents au CM	: 15	Date d'affichage de la convocation	: 26 mai 2026
En exercice	: 15	Date de convocation	: 26 mai 2026
Qui ont pris part	: 14	Date d'affichage de la délibération	: 05 juin 2026
Pouvoirs :	: 01		

Présents : M. DOYEN Daniel, Mme FOUILLET Danielle, M. HIGNET François, Mme BETTON Yolande, Mme GOUGEON Stéphanie, Mme SEVIN Chantal, M. CERISIER Didier, M. FOUCHER Yannick, M GESLIN Dominique, M. FAUCON Jérémy, M. FOURREAU Richard, Mme PICHARD Ludivine, Mme TROUSSIER Laëtitia et Mme GUYARD Sabrina.

Absent excusé : M. GUESDON Bertrand

Pouvoir : M. GUESDON Bertrand a donné pouvoir à Mme BETTON Yolande,

M. FAUCON Jérémy a été nommé secrétaire de séance.

**RENOUVELLEMENT du CONTRAT du POSTE DE DIRECTRICE
ALSH**

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le contrat de la directrice de l'ALSH à compter du 01 juin 2026 sur l'emploi permanent d'adjoint d'animation territorial à hauteur de 26 heures hebdomadaires (annualisées) pour 1 an.

Cet emploi pourra être pourvu par un agent appartenant au grade d'adjoint animation (catégorie c).

La personne recrutée percevra une rémunération afférente à l'échelon 1 du grade d'adjoint territorial d'animation (indice brut 367 / indice majoré 366) ainsi que le régime indemnitaire fixé (RIFSEEP) dans le contrat.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le renouvellement du contrat d'adjoint d'animation territorial pour une durée de 26 heures hebdomadaires à compter du 01 juin 2026 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

**Secrétaire de Séance,
M. FAUCON Jérémy**

**Fait à PARIGNÉ SUR BRAYE
et délibéré le 02 juin 2026
Pour copie conforme
Le Maire,
Daniel DOYEN**

